

Résumé et extraits de l'entretien avec Ludovic SAVEAN

Animateur prévention sécurité



SOLETANCHE BACHY

Secteur d'activité : BTP
850 salariés en France
siège à Nanterre

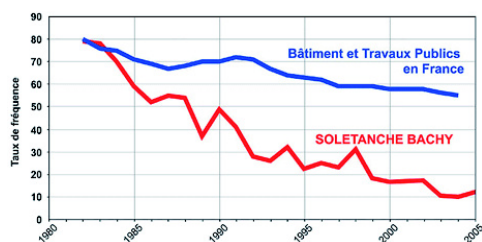
« Au départ, on proposait le produit sur la base du volontariat. En général, 100% des salariés étaient volontaires. Aujourd'hui, les gens sont

à porter les protections avant même que le bruit ne dépasse le seuil limite. A ce titre, le fait de ne pas avoir besoin

Ludovic SAVEAN, animateur prévention sécurité et membre de l'ASEBTP est un homme de terrain. Il anime la prévention sur les chantiers et aide les responsables à l'analyse des risques auxquels sont confrontés les opérateurs.

« SOLETANCHE BACHY, est une entreprise de travaux publics spécialisée dans les technologies du sol. Nous participons à la réalisation de barrages, tunnels, parkings, puits... La direction est totalement impliquée dans la démarche prévention de l'entreprise. Le bruit représente un risque important sur la plupart de nos chantiers. Le bruit est très important, car au-delà de la perte d'audition, il est à l'origine de troubles comme le stress, la fatigue qui sont eux-mêmes à l'origine d'accidents .../... Il existe une relation très forte entre de bonne condition de travail et la diminution du taux d'accident et c'est encore plus frappant chez les salariés en fin de carrière ».

Le plan d'équipement en protections auditives personnalisées COTRAL a commencé en 1998 par un test sur une personne.



évolution des accidents du travail depuis 1982

- 1^{er} prix de la sécurité des Entreprises Générales de France du Bâtiment et des Travaux Publics, 2003 ;
- 1^{er} prix de la sécurité « Best Safety Performance Subcontractor Award - Civil and Foundations Section » à Hong Kong, 2003 ;
- Lauréat du concours sécurité de la Fédération Nationale des Travaux Publics, 2003.

demandeurs. Sur 850 personnes travaillant en France, 550 sont exposées de façon quotidienne au bruit. Nous partons du principe que toute personne se trouvant sur n'importe lequel de nos chantiers est une personne exposée. Les machines avec lesquelles nous travaillons ont des seuils particulièrement élevés. Une fois, j'ai mesuré le bruit d'une grue qui portait un système de vibration au bout : 124 dB! Une telle intensité nécessitait le port d'une double protection! ».

Les seuils sont particulièrement élevés. Une fois, j'ai mesuré le bruit d'une grue qui portait un système de vibration au bout : 124 dB !

Dans le cadre du plan d'équipement du personnel en protections auditives, SOLETANCHE BACHY a fait appel au Laboratoire COTRAL : « L'avantage de la protection moulée, c'est le confort pour les opérateurs, il n'y a pas de pression exercée sur l'oreille puisque la protection est adaptée à sa morphologie. Les équipements sont individualisés et les gens se sentent plus impliqués. On leur explique : à vous de les porter, à vous de les garder. Ils se sentent valorisés et cela met en avant le problème du bruit dans l'entreprise. On peut estimer le taux d'utilisation à 80%, je pense qu'il n'aurait pas été le même si nous avions mis en place des protections classiques. Là où nous devons nous améliorer, c'est de convaincre les opérateurs

... On peut estimer le taux d'utilisation à 80%, je pense qu'il n'aurait pas été le même si nous avions mis en place des protections classiques. Là où nous devons nous améliorer, c'est de convaincre les opérateurs à porter les protections avant même que le bruit ne dépasse le seuil limite...

d'enlever ses protections ni d'élever la voix pour communiquer est un avantage certain »

De ce fait, l'implantation systématique de protections auditives sur mesure s'accompagne d'une campagne d'information régulière afin de pérenniser le système :

« L'information est une de mes missions également. Généralement, lorsque nous sommes exposés au bruit, je fais une sensibilisation qui dure 30 à 45 minutes selon l'importance du chantier. Je fais des mesures à différents endroits du chantier à l'aide de mon sonomètre et je prends ces mesures en photo. Ensuite, j'organise une sensibilisation pendant laquelle je projette les photos afin de montrer concrètement les intensités auxquelles sont exposés les ouvriers. Après la sensibilisation, j'affiche à un endroit du chantier les photos des mesures réalisées.

Situation au 10 octobre 2006 : Toutes les personnes exposées au bruit sont équipées.